

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

77085

Objet

*Subventions sportives  
à titre exceptionnel*

DATE DE CONVOCATION

21 juin 1977

DATE D'AFFICHAGE

21 juin 1977

Nombre de conseillers  
en exercice

27

Nombre de présents

25

Nombre de votants

27



# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix sept*  
le *vingt sept juin* à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M<sup>onsieur</sup> TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, BUJARD, LACHAUD, BOUCHET, LIS,  
BOUTET, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET,  
FABER, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL,  
Mme TACQUET, M<sup>me</sup> PELLETIER, CABAL, TAP, POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. VIAUD par M. PAPEAU  
M<sup>lle</sup> FOUCHE par M<sup>e</sup> DUFOUR

Absents : MM.

M<sup>onsieur</sup> MONTRON

a été élu Secrétaire.

*La Commission Municipale Jeunesse et Sports, dans ses séances  
des 16 mai et 20 juin 1977 a examiné favorablement un certain  
nombre de demandes de subventions sportives :*

- A.S. du C.E.T. Champlain
- Sté de Tir des Mouettes.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

*Vu les propositions de la Commission Jeunesse et Sports,*

DECIDE :

- d'attribuer à titre exceptionnel :

• 500 F à l'A.S. du C.E.T. Champlain pour lui permettre de  
participer aux championnats de France scolaires (BORDEAUX et  
STRASBOURG)

• 3 000 F à la Sté de Tir des Mouettes pour permettre à 5  
tireurs de participer aux championnats de France se déroulant  
à CHALONS S/MARNE du 4 au 10 juillet prochain.

- d'imputer ces 3 500 F sur les crédits réservés inscrits au chapitre 942 du B.P. 1977.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

